

INFOS PRATIQUES

Collecte du mobilier et recyclage des meubles

Mis en ligne le lundi 21 mars 2016

Châteauroux Métropole a signé un Contrat territorial de collecte du mobilier avec Éco-mobilier, l'écocorganisme en charge de la collecte et du recyclage des meubles. Au 1er avril, ce programme sera en place sur la déchetterie des Sablons et sera étendu progressivement à l'ensemble des déchetteries. Désormais, les meubles usagés ont un nouvel avenir...

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



**Benne
mobilier**

Chaque français jette en moyenne 26 kilos de vieux meubles soit un total de 1,7 million de tonnes alors que 55% sont enfouis et moins de 23% sont aujourd'hui recyclés. En application de la loi Grenelle II, Éco-mobilier a été créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles. Cet éco-organisme a pour mission d'organiser la filière de

recyclage et de valorisation des déchets d'équipements d'ameublement (DEA). C'est en payant l'éco-participation à chaque achat de mobiliers neufs que le consommateur finance le recyclage sur le même principe que pour les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Cette nouvelle filière REP (responsabilité élargie du producteur) permet aux collectivités récupérant déjà des meubles en déchetteries ou en porte à porte (encombrants, tout venant, bois...) de confier à Éco-mobilier l'enlèvement, le tri et le traitement des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) contre la signature d'un contrat territorial de collecte de mobilier.

Une collecte des déchets d'éléments d'ameublement dans les déchetteries

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Châteauroux Métropole a signé ce contrat avec Éco-mobilier qui installera progressivement des bennes pour le dépôt gratuit des meubles et déchetteries (y compris les sièges, la literie, le mobilier de jardin...) et organisera l'enlèvement et le traitement des DEA collectés séparément. Ce dispositif opérationnel démarre début avril sur la déchetterie des Sablons et d'ici 5 ans, l'ensemble du réseau des déchetteries sera équipé de ces bennes. Un service ouvert gratuitement au particuliers.

Les déchets qui vont dans la benne mobilier

- > Sièges, canapés, fauteuils.
- > Mobilier de jardin.
- > Literie : matelas, sommiers, cadres de lit.
- > Meubles de rangement : commode, armoire, bureau (vidés de leur contenu).
- > Meubles de cuisine et salle bains (sans vasques, éviers, robinetteries).
- > Parties de meubles.

[En savoir plus sur la collecte du mobilier...](#)

EXTRANET